

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

DOSSIER A : Analyse économique et financière

50 points

A1 : 8 points : Sur le tableau en *annexe A* (*à rendre avec la copie*), calculez les soldes intermédiaires de gestion pour l'année 2004 en retraitant les opérations de crédit bail et le personnel intérimaire. Vous expliquerez l'intérêt de ces retraitements.

Les retraitements pour :

- donner une image fidèle sur le plan économique en intégrant tous les moyens de production (capital et travail)
- permettre les comparaisons inter-entreprises (VA / CA, EBE / CA...)

Retraitement du loyer de crédit bail :

20 k€ en amortissement (bien de 100 k€ amorti en linéaire sur 5 ans)

30 - 20 = 10 k€ en charges financières

Retraitement des frais d'intérimaires en frais de personnel

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DE L'ENTREPRISE PIC SAINT LOUP – 2004					
PRODUITS (1)		CHARGES (2)		SIG (1)-(2)	
Vente de marchandises	10	Coût d'achat des marchandises vendues	5	MARGE COMMERCIALE	5
Production vendue	604				
+/-Production stockée	0				
Production immobilisée	0				
Subvention d'exploitation	5			PRODUCTION DE L'EXERCICE	609
Total	609				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	609	Achat de matières premières			
MARGE COMMERCIALE	5	Variation du stock de matières premières	125		
		Autres achats et charges externes	-5		
		- loyers de crédit bail	230		
		- frais de personnel intérimaire	-30		
			-127		
Total	614	Total	193	VALEUR AJOUTÉE	421
VALEUR AJOUTÉE	421	Impôts, taxes et versements assimilés	20		
		Salaires et traitements	144		
		Charges sociales	59		
		+ frais de personnel intérimaire	127		
Total	421	Total	350	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	71
EBE (+ / -)	71	Dotations aux amortissements et aux provisions			
Reprise sur amortissements et provisions	2	Autres charges d'exploitation + partie en capital des loyers de crédit bail	37		
Autres produits	0		1		
		Total	20	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	

Total	73		58	(bénéfice ou perte)	15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	15	Charges sur opérations faites en commun	0		
Bénéfices sur opérations faites en commun	0	Charges financières + partie en intérêts des loyers de crédit bail	22		
Produits financiers	0		10	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT (bénéfice ou perte)	-17
Total	15	Total	32		
Produits exceptionnels	2	Charges exceptionnelles	1	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (bénéfice ou perte)	1
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT (+/-)	-17	Participation des salariés	0		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (+/-)	1	Impôts sur les bénéfices	1		
Total	-16	Total	1	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-17

A2 : 8 points : Établissez le bilan fonctionnel de l'entreprise PIC SAINT LOUP, pour l'année 2004, en retraitant les opérations de crédit bail. Vous expliquerez l'intérêt de ces retraitements

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé brut	555	RESSOURCES PROPRES	219
Crédit bail	100	Capitaux propres	109
Charges à répartir	0	(-) Capital souscrit appelé non versé	0
		Provisions pour risques et charges	0
		Amortissements et provisions d'actif	90
		Amort. crédit bail	20
		DETTES FINANCIÈRES	495
		Dettes financières au bilan	102
		(-) Intérêts courus	0
		(-) concours bancaires courants	-52
		Dette crédit bail	80
		Comptes courants d'associés	365
EMPLOIS STABLES	655	RESSOURCES STABLES	714
Stocks et en-cours	37	Avances et acomptes reçus	0
Créances d'exploitation au bilan	85	Dettes d'exploitation au bilan	71
Charges constatées d'avance	8	Produits constatés d'avance	0
		Ecart de conversion	0
ACTIF CIRCULANT D'EXPLOITATION	130	DETTES D'EXPLOITATION	71
Créances diverses	12	Dettes diverses au bilan	0
		Intérêts courus	0
ACTIF CIRCULANT HORS EXPLOITATION	12	DETTES HORS EXPLOITATION	0
Valeurs mobilières de placement	40	Concours bancaires courants	52
TRÉSORERIE ACTIF	40	TRÉSORERIE PASSIF	52
TOTAL	837	TOTAL	837

Retraitement du crédit bail :

Actif : immobilisations pour 100 k€

Passif : amortissement : 20 k€ et dette financière pour 80 k€

A3 : 8 points : Calculez, pour l'année 2004, le FRNG, les BFR d'exploitation et hors exploitation, la trésorerie, la CAF, le ratio d'autonomie financière et la capacité de remboursement en tenant compte des retraitements effectués.

EMPLOIS STABLES	655	RESSOURCES STABLES	714	FDR	59
ACTIF CIRCULANT D'EXPLOITATION	130	DETTES D'EXPLOITATION	71	BFRE	59
ACTIF CIRCULANT HORS EXPLOITATION	12	DETTES HORS EXPLOITATION	0	BFRHE	12
				BFR	71
TRÉSORERIE ACTIF	40	TRÉSORERIE PASSIF	52	TRÉSORERIE	- 12

Calcul de la CAF à partir de l'EBE :

CAF = EBE	+ 71
+ autres produits d'exploitation encaissables	-
- autres charges d'exploitation décaissables	- 1
+ produits financiers encaissables	-
- charges financières décaissables	- 22 - 10 (crédit bail)
+ produits exceptionnels encaissables	+ 2
- charges exceptionnelles décaissables	- 1
- participation des salariés	-
- impôts sur les bénéfices	- 1
= CAF.....	+ 38

Calcul de la CAF à partir du résultat net comptable :

CAF = Résultat net comptable	- 17
+ dotations aux amortissements et provisions	+ 37 + 20 (crédit bail)
- reprises sur amortissements et provisions	- 2
+ charges exceptionnelles sur opérations en capital	-
- produits exceptionnels sur opérations en capital	-
= CAF.....	+ 38

Autonomie financière : **Le candidat pourra présenter un ratio pertinent de son choix.**

ressources propres / (dettes financières + ressources propres) = $219 / 714 = 31\%$

dettes financières / (dettes financières + ressources propres) = $495 / 714 = 69\%$

dettes moyen long terme / ressources stables = $(102 - 52 + 80) / 714 = 18\%$

capitaux propres / (dettes financières au bilan + CCA) = $109 / (102 + 365) = 22\%$

(capitaux propres + CCA) / dettes financières au bilan = $(109 + 365) / 102 = 465\%$

Capacité d'endettement :

Estimation à 3 * CAF = $3 * 38 = 144$ k€

Estimation à 4 * CAF = $4 * 38 = 152$ k€

Dettes financières hors CCA / CAF = $(495 - 365) / 38 = 3.4$ années

Dettes financières au bilan hors CCA et crédit bail / CAF = $102 / 38 = 2.7$ années

ETE = EBE - variation de BFRE

BFRE 2003 = $(22+10+62+8)-(44+26+42) = -10$

ETE = $71 - (59 - (-10)) = 2$

A4 : 13 points : Effectuez l'analyse économique de l'entreprise PIC SAINT LOUP. Quelle est votre opinion sur cette entreprise ?

Entreprise :

BQE5TBB *Luc*

Entreprise récente : moins de 5 ans, en phase de développement
Création aidée dans le cadre d'un essaimage
Capital essentiellement détenu par le dirigeant et sa famille
Développement rapide et qui semble imparfaitement maîtrisé : beaucoup de projets en cours

Moyens personnels et matériel

Dirigeant :

Expérience professionnelle (salaire)
Beaucoup de dynamisme (recherche de clients et d'activités)
Réputation bien établie

Autres personnels

6 personnes compétentes
4/5 personnes à recruter pour le gardiennage (intérimaires)

Marchés / produits

3 secteurs d'activité : nettoyage de locaux professionnels (78% du CA)
Aménagement de stands (12% du CA)
gardiennage (10% du CA)

Principal secteur d'activité – nettoyage de locaux professionnels – très dynamique

Client privilégié lié à l'essaimage : renégociation du contrat en 2005 et risque de perte de 25% du CA

Poste clients varié et équilibré

Beaucoup de nouveaux clients

Concurrence importante, mais entreprise bien positionnée en qualité de services et tarifs

Bonne notoriété

Conclusion : entreprise jeune et dynamique, sur un secteur prometteur avec une activité commerciale efficace, mais à croissance rapide et fragile et avec un risque de perte de clientèle représentant 1/4 du CA.

Développement à surveiller.

A5 : 13 points : *Effectuez l'analyse financière de l'entreprise. Quelle est votre opinion sur cette entreprise?*

Activité :

- forte augmentation du CA : + 22%, contre 1.4% l'année précédente. L'augmentation du CA est due pour $61.4 / (614 - 504) = 56\%$ à l'activité de gardiennage et pour 44% aux activités antérieures de l'entreprise.
- mais très forte diminution de l'EBE : de 136 à 71 : - 48% (contre +4% l'année précédente) due à l'explosion des charges externes (+178 k€, soit + 342%, contre stabilité l'année précédente)
- Résultat net négatif : -17 contre +87 en 2003 et +82 en 2002 : reflète la faiblesse de l'exploitation car les charges financières ont augmenté de façon raisonnable et le résultat exceptionnel est non significatif.

L'embauche de nouveaux salariés en 2005 permettra de réduire les charges (lancement de l'activité de gardiennage), mais est-ce que ce sera suffisant pour retrouver un résultat d'exploitation satisfaisant ?

En effet, c'est manifestement le lancement de l'activité de gardiennage qui génère des mauvais résultats car le chiffre d'affaires de cette activité est de 61.4 k€ alors que les charges correspondantes sont d'au moins 127 k€ (intérimaires), soit un déficit d'exploitation d'au moins 65.6 k€.

Rentabilité :

$CAF / CA = 38 / 614 = 6.19\%$

$EBE / (\text{Actif immobilisé brut} + \text{BFRE}) = 71 / (655 + 59) = 9.94\%$

Résultat net / capitaux propres = $-17 / 109 = -15.60\%$ contre 79.82% en 2003

La rentabilité s'est nettement dégradée malgré l'augmentation du CA : il y a un problème de maîtrise des charges de production qui est dû au lancement de l'activité de gardiennage.

De plus, l'entreprise ne parvient pas à dégager de trésorerie via son exploitation (ETE = 2 k€) car la quasi-totalité de l'EBE est absorbé par l'augmentation de BFRE.

Structure financière :

Le FDR couvre le BFRE.

Les dettes financières au bilan sont du même ordre de grandeur que les capitaux propres (102 k€ contre 109 k€), à comparer aux CCA qui s'élèvent à 365 k€, soit plus de 3 fois les capitaux propres.

Ce recours aux CCA est important et dangereux (stabilité de ces ressources ?)

L'entreprise est dans des limites acceptables de dettes par rapport à sa capacité d'endettement, toutefois, le recours supplémentaire à de nouvelles ressources par emprunt est limité par la faible importance de la CAF.

Au total : développement mal maîtrisé. L'entreprise doit réduire ses charges et/ou augmenter son CA.

Le problème vient du lancement de l'activité de gardiennage qui a probablement été un peu rapide et hasardeux, il faut que cette activité soit reprise et rentable sur le plan de l'exploitation ou alors abandonnée.

Sur le plan de la structure financière, l'entreprise est fortement dépendante de la situation des comptes courants d'associés. Il serait judicieux de stabiliser les CCA en les faisant remonter au niveau du capital ou au moins avec une lettre de blocage.

Recours important aux CBC alors que l'entreprise a des VMP : gestion de trésorerie à optimiser pour réduire les frais financiers.

DOSSIER B : Analyse de la relation bancaire **20 points**

B.1 : 6 points : *Quels sont les points forts et les points faibles de la relation bancaire avec l'entreprise PIC SAINT LOUP ?*

Points forts : 100% de la relation bancaire

Conditions tarifaires intéressantes

Nouveaux crédits en 2004

Placements de trésorerie

Points faibles : augmentation subie de la ligne de CBC et 318 jours de découvert en 2004 (contre 102 en 2003)

Pas de services

Pas d'assurance

B.2 : 6 points : *Quels sont les points forts et les points faibles de la relation bancaire privée avec M. Dumont ?*

Points forts : client à titre privé et professionnel

Fonctionnement sans incident

Mme a un salaire stable

Package de DAV et DAV créditeurs

Épargne liquide

Crédit auto quasiment fini

Propriétaire immobilier résidence principale et secondaire sans crédit

Points faibles : Peu d'épargne

Pas d'épargne à long terme

Pas d'assurance

B.3 : 8 points : *Quelles sont vos propositions pour améliorer la relation bancaire aussi bien professionnelle que privée ? Vous justifierez vos choix de façon argumentée.*

Toute proposition cohérente et argumentée du candidat doit être prise en compte.

Entreprise :

- Stabilisation des comptes courants d'associés (intégration au capital, lettre d'engagement)
- Vente des SICAV pour alléger la facilité de caisse et, éventuellement, un crédit de restructuration à moyen terme pour donner de la souplesse à la trésorerie
- Vérifications des garanties sur les crédits existants
- Partage de relation bancaire
- Assurance : exploitation / homme clé...
- Services télématiques

Privé :

- Epargne à long terme, pour dynamiser les rendements et préparer la retraite, de préférence avec abonnement: PEA / PERP / assurance vie
- Equipement des enfants
- Revolving
- Crédit auto ?

DOSSIER C : Projet de développement 20 points

C.1 : 12 points : *Faites une proposition argumentée de financement pour la SARL PIC SAINT LOUP en précisant la mensualité, le coût total du crédit, les garanties et les documents nécessaires. Vous chiffrez, en particulier, l'augmentation de charges financières annuelles, pour la première année en supposant que le crédit est mis en place le 15 décembre 2005.*

Toute proposition cohérente et argumentée du candidat doit être prise en compte.

Remarque préalable : il s'agit d'une information et non d'une proposition car M. Dumont ne fournit pas les informations nécessaires à une proposition ferme de la part de la banque.

Aucune indication sur la rentabilité de cette nouvelle activité.

En outre, il paraît difficile de financer à 100% car l'entreprise est déjà très endettée et l'exploitation n'est pas suffisamment rentable : il faudra exiger, au minimum, le blocage des CCA.

Si financement de 100% des 500 000 € :

Proposition :

- sur 20 ans pour minimiser les charges financières et les décaissements de trésorerie
- à taux fixe de 7.50% car
 - les taux sont actuellement faibles
 - l'écart de taux n'est que de 0.50% par rapport à une proposition à taux variable
 - l'entreprise n'a pas les moyens de prendre le risque de hausse des taux variables.

Toutefois, cette durée est longue en regard de l'âge du dirigeant qui a 45 ans actuellement.

Mensualité : 4 027.97 €

Coût total : $240 * 4\,027.97 + 500\,000 * 1\% - 500\,000 = 471\,712$ €

Garanties impératives :

- sûreté réelle sur le bien : Privilège de Prêteur de Deniers ou hypothèque
- sûreté lié au dirigeant : caution du dirigeant (et de son épouse), biens personnels...

Les charges financières de la première année (2006) sont de 37 120 €. Elles sont manifestement difficilement soutenables par l'entreprise dans sa structure actuelle avec une CAF de 38 k€ et un ETE de 2 k€.

Les documents à fournir :

- la promesse de vente du bien
- le prévisionnel d'activité

- la rentabilité du projet
- l'engagement de blocage des CCA et éventuellement l'apport de nouveaux fonds propres

durée		taux	mensualité	coût total du crédit	charge intérêts sur 1 an
8	fixe	6,00%	6 570,72 €	135 789 €	28 634 €
8	variable	5,50%	6 449,66 €	124 167 €	26 223 €
9	fixe	6,00%	6 002,87 €	153 310 €	28 825 €
9	variable	5,50%	5 880,00 €	140 040 €	26 398 €
10	fixe	6,00%	5 551,03 €	171 123 €	28 976 €
10	variable	5,50%	5 426,31 €	156 158 €	26 537 €
11	fixe	6,00%	5 183,52 €	189 224 €	29 100 €
11	variable	5,50%	5 056,97 €	172 520 €	26 651 €
12	fixe	6,50%	5 009,61 €	226 383 €	31 662 €
12	variable	6,00%	4 879,25 €	207 612 €	29 202 €
13	fixe	6,50%	4 755,95 €	246 928 €	31 755 €
13	variable	6,00%	4 623,62 €	226 284 €	29 287 €
14	fixe	6,50%	4 540,48 €	267 801 €	31 833 €
14	variable	6,00%	4 406,18 €	245 238 €	29 360 €
15	fixe	7,00%	4 494,14 €	313 945 €	34 381 €
15	variable	6,50%	4 355,54 €	288 997 €	31 900 €
16	fixe	7,00%	4 336,04 €	337 520 €	34 443 €
16	variable	6,50%	4 195,38 €	310 512 €	31 959 €
17	fixe	7,00%	4 198,30 €	361 454 €	34 497 €
17	variable	6,50%	4 055,61 €	332 344 €	32 010 €
18	fixe	7,00%	4 077,51 €	385 742 €	34 544 €
18	variable	6,50%	3 932,81 €	354 486 €	32 054 €
19	fixe	7,00%	3 970,96 €	410 379 €	34 586 €
19	variable	6,50%	3 824,28 €	376 936 €	32 094 €
20	fixe	7,50%	4 027,97 €	471 712 €	37 120 €
20	variable	7,00%	3 876,49 €	435 359 €	34 623 €
21	fixe	7,50%	3 945,83 €	499 349 €	37 154 €
21	variable	7,00%	3 792,36 €	460 674 €	34 656 €
22	fixe	7,50%	3 872,55 €	527 354 €	37 185 €
22	variable	7,00%	3 717,12 €	486 320 €	34 686 €
23	fixe	7,50%	3 806,95 €	555 717 €	37 213 €
23	variable	7,00%	3 649,60 €	512 289 €	34 712 €
24	fixe	7,50%	3 748,02 €	584 431 €	37 238 €
24	variable	7,00%	3 588,80 €	538 574 €	34 736 €

C.2 : 8 points : *Quelle est votre opinion sur le lancement de cette nouvelle activité de la SARL PIC SAINT LOUP ?*

Votre argumentation doit être en cohérence avec l'analyse économique et financière globale de la SARL PIC SAINT LOUP menée dans le dossier A.

Toute réponse cohérente et argumentée du candidat doit être prise en compte.

CETTE RÉPONSE DOIT RESPECTER UNE COHÉRENCE AVEC L'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA SARL PIC SAINT LOUP (dossier A).

La SARL PIC SAINT LOUP effectue ses activités dans le domaine du nettoyage de locaux professionnels, l'aménagement de stands et le gardiennage. Ce développement d'activité dans conservation des documents paraît être une bonne diversification en complémentarité avec les activités actuelles.
L'acquisition de ce bâtiment complètement équipé est, par ailleurs, une très bonne opportunité.

Toutefois, la SARL PIC SAINT LOUP est déjà en situation délicate avec le lancement de l'activité de gardiennage qui lui fait perdre de l'argent et qui semble loin d'être stabilisée.
Il faut d'abord assurer la bonne rentabilité des activités existantes avant de se lancer dans un nouveau projet de développement.

Cette entreprise est encore jeune : elle atteint juste le stade des 5 ans et nécessite de se stabiliser. En effet, elle risque de perdre un client important (la société ARC DU SUD) qui représente 25% du chiffre d'affaires et serait alors dans une situation très difficile.

L'investissement est très important : 500 000 €. Ce qui fera changer l'entreprise de dimension de façon très sensible. M. Dumont n'en a manifestement pas apprécié les conséquences.

Ce dirigeant a une volonté très claire de développement, mais ses qualités de gestionnaire dans la durée restent à prouver.

Les études de rentabilité de ce nouvel investissement ne sont pas encore réalisées.

Conclusion : projet de développement intéressant pour l'entreprise en termes d'opportunité et de diversification d'activités, mais qu'il faut étudier en termes de rentabilité pour l'entreprise avant toute proposition.

Ce projet est très prématuré par rapport aux points de faiblesse de la situation actuelle (gardiennage, perte potentielle d'un client important).

Il faudra revoir la situation dans un an au minimum avec le risque de perte d'opportunité concernant cet entrepôt parfaitement équipé.

DOSSIER D : Épargne retraite 20 points

D.1 : 10 points : *Présentez une proposition argumentée à votre client en mettant en évidence les avantages pour l'entreprise et pour ses salariés.*

Toute proposition cohérente et argumentée du candidat doit être prise en compte.

Proposition d'épargne salariale sous forme de PEE / PERCO pour la retraite.

Avantages pour l'entreprise :

- motivation des salariés par un outil collectif d'épargne
- dispositif maintenant ouvert aux petites entreprises
- abondement possible jusqu'à 2 300 € pour un PEE et 4 600 € pour un PERCO par salarié et déductible du résultat imposable de l'entreprise
- ce qui permet de verser un complément de salaire avec des déductions fiscales et sociales

Avantages pour le salarié :

- complément de rémunération plus élevé que l'augmentation de salaire
- constitution d'une épargne
- versements libres en plus de l'abondement de l'entreprise
- choix des supports de placements selon la proposition de l'entreprise

Avantage complémentaire pour M. Dumont : il peut aussi profiter du dispositif qu'il met en place pour ses salariés.

Mais blocage des fonds pendant 5 ans pour que les salariés bénéficient de l'exonération d'IR.

Proposition de PEE / PERCO de l'établissement en insistant sur le choix des supports en fonction des désirs de chacun des salariés et des possibilités d'arbitrage sans frais et à tout moment.

D.2 : 10 points : *Faites une proposition argumentée à M. Dumont.*

Toute proposition cohérente et argumentée du candidat doit être prise en compte.

La proposition de constitution d'une épargne pour la retraite doit être étudiée sur une durée d'environ 20 ans, soit du très long terme, car M. Dumont est actuellement âgé de 45 ans.

En revanche, concernant la protection de sa famille, la demande de M. Dumont induit une réponse immédiate.

Proposition d'assurance vie :

- protéger ses enfants et son épouse (clause bénéficiaire)
- se constituer un capital pour la retraite avec un choix de sortie en rente ou en capital

Proposition d'assurance prévoyance :

- versement d'un capital ou d'une rente à son épouse en cas de décès

Proposition de rente éducation pour permettre à ses jeunes enfants de finir leurs études

Proposition de PERP à voir en fonction de la tranche d'imposition (probablement moins intéressant que l'assurance vie ou un PERCO)

Éventuellement un contrat art. 83 car gérant majoritaire de SARL

Compte tenu de la durée importante des placements et de la volonté de prise de risque de M. Dumont, il faudra lui proposer majoritairement des fonds dynamiques, certains d'entre eux pouvant éventuellement être associés à des garanties (de capital, de rémunération minimale).